

—Et maintenant, conclut le Père, voici que la nuit tombe. Retrons dans nos foyers.

Aussi bien avons-nous fait, en nous jouant, de la besogne utile. Nous avons évoqué l'image des ouvriers des bonnes œuvres. Ces humbles billots nous ont fait voir les travailleurs de la forêt. Les souvenirs des chantiers de navires ont fait revivre les rudes compagnons charpentiers.

Ce grand et superbe steamer nous donne l'occasion de rendre hommage aux chevaliers de l'industrie moderne.

Et voici que ce fleuve, ces montagnes, ce ciel nous contraignent à nous prosterner aux pieds du Maître Tout-Puissant, Eternel, infiniment Sage que tous les hommes adorent comme leur Dieu, et que nous, chrétiens, aimons comme un Père.

Fr. ALEXIS, cap.

---

## LES CAPUCINS EN ACADIE

1632-1654.

---

IV—CINQ ANS DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ. 1645-1650.

*(Suite et fin)*

Avec quelle admirable constance ils s'adonnaient à l'étude de la langue indigène! "La père Gabriel de Joinville, nous assure le P. Ignace, pour mieux apprendre cette langue, à la vérité très difficile, mais néanmoins belle et riche de mots propres et très expressifs, est resté, toute une année, dans le bois, en compagnie seulement des Sauvages de la forêt. Durant cette année, il eut à supporter tant de misère et de privations de toutes choses qu'il fut pris, par trois fois, de souffrances et de maladies dans lesquelles la peau de tout son corps se détachait et se renouvelait entièrement. Je n'ai,

à la vérité, connu personne de plus généreux (1)”. La même indomptable énergie animait les autres missionnaires. Aussi, leurs efforts dans l’acquisition de la langue des Sauvages furent-ils couronnés du plus entier succès. Les Pères Gabriel de Joinville, Léonard d’Auxerre, les frères Félix de Troyes, Elzéar de S. Florentin, François-Marie de Paris, parlaient très bien la langue de l’Acadie. “Le Père Balthazar, dit même la relation du fr. Ignace, parle la langue des indigènes du pays où il a demeuré aussi bien que la langue française” (2).

Cette assiduité à l’étude de la langue des diverses tribus indiennes se trouva largement récompensée par les nombreuses conversions qui vinrent consoler nos missionnaires. Pour s’en convaincre il suffit de lire la relation du père Ignace qui, pourtant, est loin de nous offrir un rapport détaillé des succès apostoliques des Capucins. Lui-même nous l’atteste en terminant son compte-rendu par ces mots : “N’était l’urgence de l’affaire, je souhaiterais que le V. P. Gabriel de Joinville et le V. P. Léonard d’Auxerre aillent à Rome pour exposer à la Sacrée Congrégation des Cardinaux de la Ste Eglise romaine de la Propagande de la Foi, l’état merveilleux où était autrefois la mission d’Acadie (3)”,

D’aucuns se contentaient d’exercer l’action salutaire de leur apostolat autour de leur résidence. D’autres, à l’approche de l’hiver, accompagnaient les sauvages dans les bois pour y vivre avec eux, “à la sylvatique”. Parmi ces derniers, le P. Léonard de Chartres (4) se fit remarquer. Envoyé comme custode ou préfet local à Port-Royal, en 1649, il voulut tout aussitôt se consacrer à l’évangélisation des Indiens. Il eut la singulière aventure que voici. Un jour donc, raconte Rocco de Cesinale, le Père Léonard avait baptisé, à l’article de la mort un petit enfant sauvage. La mort étant survenue, il se disposait à ensevelir de ses mains le petit corps, lorsqu’un Indien, le père de l’enfant, peut-être, lui décocha une flèche à bout portant et l’étendit raide sur le sol. C’était le 14 juillet 1649.

1—Relation du P. Ignace.

2—*Ibid.*

3—Relation du P. Ignace.

4—*Nouvelle-France*, juillet 1911, *Silhouettes de missionnaires*, par le P. Candide et P. Rocco de Cesinale, vol. 3, p. 679.

Le coup avait été si rude que le Père fut laissé pour mort. La nouvelle de l'événement se répandit promptement et les confrères du religieux en informèrent leur supérieur. Le récit en fut consigné dans les *Eloges historiques* des Capucins de la Province de Paris. La blessure qu'on avait crue mortelle n'entraîna cependant pas la mort. Et lorsque, par les moyens que nous ignorons, les forces revinrent à l'apôtre, il se rapprocha des siens qui durent l'accueillir comme un ressuscité... Ce n'est que plus tard, en 1655, que Dieu lui a destiné la palme du martyr. Le Père Léonard de Chartres succomba sous les coups des Anglais. D'un mot seulement cette mort si glorieuse se trouve rapporté dans la relation d P. Ignace, '*Occiso R. P. Leonardo Carnotensi.*'

Apôtre de race, le Père Balthazar de Paris le fut incontestablement. A l'école du grand Apôtre des Nations il avait appris à se faire tout à tous pour les gagner tous au Christ. Sa carrière de missionnaire est brièvement résumée dans ces quelques lignes du Père Ignace, le premier historien de l'Eglise d'Acadie :

Le P. Balthazar de Paris, avec l'aide de Dieu, a converti plus d'Abénaquis que tous les autres missionnaires... Le vénérable Père, missionnaire vraiment digne de tous éloges, a exercé son ministère, six années entières, dans un lieu appelé Nepigigonit, en-deça des limites de l'Acadie et vers le Nord. Ce territoire de Nepigigonit est situé à peu près vers le milieu de la baie des Chaleurs.. Il n'a pas exercé son ministère dans ce lieu seulement, mais encore dans presque tous les territoires qui s'étendent de la Baie des Chaleurs à la résidence de St. Pierré au pays de Canceaux, dans un rayon d'au moins cent lieues. Il a traversé les terres et les forêts, les lacs et les fleuves, supportant des privations, des froids, des travaux et des maladies dont on ne saurait se faire une idée. Dans ces voyages, il a converti au Christ une vingtaine au moins de familles entières d'Abénaquis de ce pays... Je ne dis rien des innombrables habitants des bois qui, grâce à son ministère et celui des autres missionnaires dans toute l'Acadie, se sont envolés au ciel... (1)

Dans une autre région, à Pentagoït, le Père Barnardin de Crépy se distingua par le grand nombre de conversions qu'il opérait (2). Il était merveilleusement secondé dans cette œuvre par le frère Elzéar. Par le charme de sa grande vertu et de ses entretiens pieux,

1—Relation du P. Ignace.

2—*Ibid.*

ce bon frère exerçait une profonde influence sur les sauvages qui l'approchaient. Plusieurs d'entre eux se laissèrent gagner à la foi par son enseignement simple mais plein d'efficacité (1).

Autour de Pentagoït comme autour de Port-Royal les postes de mission se multipliaient. Aussi, M. Douglas (2) est-il en droit d'écrire: "Les Algonquins qui se sont établis sur les frontières de la Nouvelle-Angleterre avaient déjà reçu en 1646 les éléments de la foi chrétienne des Pères Capucins qui vivaient au milieu d'eux et qui avaient fondé une mission aux sources mêmes du Kennébec." Le Père Charlevoix (3) dit à son tour que le P. Druillettes, lors de son voyage de Sillery à Pentagoït, en 1646, fit la rencontre de quelques Pères Capucins sur le Kénébec. Combien nous regrettons que les travaux apostoliques des vaillants missionnaires du Kénébec restent à jamais inconnus aux hommes, faute d'avoir été consignés par écrit!

#### V.—DERNIÈRES ANNÉES DE LA MISSION CAPUCINE EN ACADIE. 1650-1654.

Ces labeurs d'évangélisation se poursuivirent avec un entrain à toute épreuve, quand, soudain, la mort prématurée du gouverneur d'Aulnay vint jeter le deuil dans tous les cœurs et plongea la colonie entière dans le désarroi et la désolation.

Le 24 mai, dit Moreau (4), d'Aulnay fut trouvé mort de froid sur l'une des deux rivières entre lesquelles s'élevait le fort du Port-Royal. Son corps était enfoncé dans l'eau jusqu'aux épaules. Un des bouts de son canot renversé était engagé entre ses jambes et le soutenait encore. Des Sauvages qui le découvrirent l'emportèrent dans leur cabane, et trois quarts d'heure après ou environ, sur l'avis qu'ils en donnèrent, le frère Ignace de Paris, capucin, alla le chercher de l'autre côté de la rivière pour le ramener au fort.

Telle fut, ajoute tristement l'historien, la fin d'un des hommes qui ont déployé le plus d'énergie, de courage et d'activité dans la fondation de nos colonies américaines. Ses ennemis lui survécurent, et l'Acadie française succomba en quelque façon avec lui. (5)

1—*Ibid.*

2—*Old France in the new World.* Cleveland 1905, pp. 288, 303.

3—*Histoire dz la Nouvelle-France.*

4—*Histoire de l'Acadie française,* p. 245-246.

5—*Relation du P. Ignace.*

D'Aulnay laissait après lui quatre filles et quatre garçons. Aucun d'entre ses enfants n'avait atteint l'âge de majorité. Ils furent donc confiés à la tutelle de leur grand-père, René de Charnizay (1). Le roi, de son côté, lui remit le gouvernement de l'Acadie "en attendant que le fils aîné fût en âge d'y servir sa Majesté" (2).

Les conditions financières du gouverneur défunt n'étaient guère brillantes. Bien qu'il disposât, à la fin de sa vie, de ressources considérables, il n'avait pas encore éteint toutes ses dettes (3). Il devait même une somme considérable à un nommé Le Borgne, commerçant de la Rochelle que depuis plusieurs années il avait chargé de négocier en France la vente de ses marchandises (4). Le premier soin de Charnizay fut donc de régler les comptes avec Le Borgne. Or ce règlement, nous dit Moreau (5), eut pour résultat de constituer Le Borgne créancier pour deux cent soixante mille livres qui devaient être remboursés sur le prix des pelleteries livrées par d'Aulnay et par sa veuve à Arestigny, Dulialde et LaLande, de celles qui avaient été chargées sur le navire de Jacques Caillau, enfin de la terre de d'Aulnay.

Par malheur, de Charnizay, déjà fort avancé en âge, vint à mourir (10 mai 1651). Son successeur, de la Fosse, conseiller d'Etat, ne put se rendre en Acadie. La gestion des biens de d'Aulnay fut donc confiée à Germain Doucet, ci-devant capitaine d'armes à Penta-goët et à Port-Royal (6).

Au milieu de cet état de choses, le Sieur de LaTour reparut. Il était en possession d'une commission royale d'authenticité pour le moins douteuse (7). Moitié en négociant, moitié en l'intimidant, il obtint de Madame D'Aulnay la concession du fort S. Jean. Il poussa même ses prétentions jusqu'à vouloir s'emparer du gouvernement de l'Acadie à titre de délégué du roi (8). Afin de se défendre contre cet

1—Acte du 3 nov. 1650, mentionné dans Moreau, p. 253.

2—MOREAU, p. 253.

3—RAMEAU, p. 121.

4—MOREAU, p. 254.

5—*Ibid*, p. 254.

6—RAMEAU, p. 119.

7—MGREAU, p. 258-260.

8—RAMEAU, p. 120.

usurpateur éhonté, Madame d'Aulnay eut recours, en 1652, à la protection du duc de Vendôme, chef et surintendant de la navigation (1).

Cependant, la vente des marchandises ne fournit qu'un faible appoint à LeBorgne, principal créancier du gouverneur défunt. Se prévalant de son règlement de compte avec de Charnizay, et, sans doute aussi, pour devancer le duc de Vendôme, il s'embarqua pour Port-Royal en 1653. A peine arrivé en Acadie il procéda, avec la brutalité d'un pirate, à la saisie de Port-Royal et de tous les biens de d'Aulnay, puis retourna en France (2).

Encouragé par ce premier succès, il entreprit une nouvelle expédition qui se termina par la ruine de la colonie française d'Acadie. Voici comment.

Les Anglais, profitant de la guerre qui venait d'être déclarée entre la France et l'Angleterre, se jetèrent sur le fort S. Jean où la Tour s'était retiré depuis 1651. Celui-ci capitula tout aussitôt (3). En si belle voie de victoires faciles, ils mirent voile sur Port-Royal, où se trouvait alors LeBorgne avec cent cinquante soldats. Cette dernière forteresse, après un simulacre de résistance, ouvrit ses portes. LeBorgne fut amené prisonnier à Boston. Ainsi finit la deuxième période de la domination française en Acadie.

Terrible est le réquisitoire que dresse contre LeBorgne le P. Ignace :

A cause de lui, dit-il, la foi a été détruite dans ces régions ; à cause de lui, les trois places situées dans la baie Française ont été assiégées et occupées. Il a empêché, par ses intrigues, qu'un puissant prince de France n'ait pris avec les fils de l'ancien vice-roi le gouvernement de l'Acadie, qui certainement sous la direction d'un chef si habile ne serait jamais tombé en la puissance des hérétiques. Enfin, scandale inouï dans ces régions, en 1652 il fit chasser de Port-Royal deux très dignes missionnaires capucins.. une femme avancée en âge, d'une piété insigne et remarquable par son zèle, sa prudence et sea autres vertus, madame

1—Collection des documents relatifs à l'Hist. de la Nouvelle France, p. 132.

2—MOREAU, p. 261.

3—La Tour s'accommoda sans peine de la domination anglaise. Il passa la même année (1654) en Angleterre, où il reçut *probablement* le gouvernement de Port-Royal. Madame d'Aulnay crut sans doute qu'elle n'avait plus d'espoir de sauver la fortune de ses enfants qu'en associant sa destinée à celle du Sieur de Latour, qu'elle épousa de fait en 1656. Triste expédient ! Ce mariage ne laisse pas d'être fort étrange.

de Brice d'Auxerre, directrice du collège des Abénaquis., l'a retenue captive cinq mois entiers, sur ses vaisseaux, ainsi que les deux missionnaires (1).

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici l'article de la Capitulation qui a trait aux missionnaires capucins.

En cas que les dits RR. PP. Missionnaires Capucins voulussent se retirer en France, y est-il dit, ils auront passage pareil aux dits surnommez et pourront emporter tous leurs ornements, hardes, livres, meubles et autres choses à eux appartenant. Et au cas qu'ils aient dessein de demeurer dans le dit pays, leur est permis moyennant qu'ils soient éloignés de 2 à 3 heures de la forteresse, et cela pour tout et si longtemps que son Altesse Olivier (Cromwell) protecteur de la dite République, l'aura pour agréable, et jusques à l'embarquement en ce lieu que Mons. le général fera faire pour la France; leur est permis de faire leur demeure en leur maison nouvelle, où ils seront conservés et protégés par l'autorité de mondit Sieur le Général.

La mission des Capucins en Acadie était donc frappée à mort. Les missionnaires le comprirent. Si plusieurs d'entre eux se décidèrent à rester quand même en Acadie, c'est qu'ils se sentaient animés de l'esprit des martyrs. De fait, on sait déjà comment le P. Léonard de Chartres fut mis à mort par les hérétiques du Massachusetts. Et combien parmi eux qu'on se contenta de persécuter, les mettant en demeure ou de mourir d'une mort inutile ou de retourner en France, enviaient ce sort glorieux! "Le désir du salut de ces nouveaux convertis l'enflammait, ou mieux, l'enivrait si bien—c'est le P. Ignace qui parle du P. Balthazar,— que l'année dernière (1655) il a fait l'impossible pour revenir parmi eux ; il a pris la mer, mais au lieu d'aborder sur leurs plages, il a été jeté sur des terres étrangères, et finalement il a été obligé de revenir en France. De nouveau, cette année, 1656, dès les premiers jours du printemps, il est parti pour se rendre directement dans cette partie de l'Acadie (la région de Nipigigonit)." (2) "Ah ! comme je serais près, s'écrie l'auteur de la relation sur l'Acadie, moi, indigne fr. Ignace de Paris, à exposer de nouveau ma vie pour.. tous ces catholiques si éloignés de nous ! Qu'on me donne seulement l'autorisation et le moyen de courir à eux." (3) Le Père Augustin de Pontoise,

1—Relation.

2—*Ibid.*

3—*Ibid.*

les Frères Félix de Reims et Elzéar de S. Floventin ne retournèrent en France qu'en 1655, "pressés par la misère". L'abrégé historique des illustres Capucins de la Province de Paris nous affirme que le P. Joseph d'Angers prolongea son ministère parmi les sauvages jusqu'en 1677, année de sa mort.

Les Capucins ne devaient plus revoir l'Acadie avant la fin du XIXe siècle, car lorsque en 1670 le traité de Bréda rendit la colonie acadienne à la France, d'autres missionnaires leur furent substitués.

En terminant cette esquisse, bien imparfaite, nous le concédons volontiers, des travaux de nos missionnaires d'Acadie, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de fierté en face de leur vaillance, et nous nous sentons pressé de formuler le vœu que leur esprit se retrouve en ceux qui ont mission de marcher sur leurs traces, pour le plus grand bien des deux races sœurs qui peuplent l'Acadie et le Canada, et qui, comme la France en Europe, ont le rôle glorieux, en cette terre d'Amérique, d'être les porte-voix du Christ Sauveur.

fr. M. ALBÉRIC, O. M. Cap.

---

## PAGES ROMAINES

---

### I—L'ITALIE ET L'ALBANIE.

---

Le 28 décembre 1914, trois vaisseaux italiens, le *Valparaiso*, le *Solunto*, le *Re Umberto*, ayant à bord le 10e régiment des Bersaglieri, arrivaient dans l'après-midi, en face de Vallona. Dès l'aube du lendemain, le débarquement s'effectua. Ces troupes nouvelles allaient remplacer les marins italiens qui y séjournaient depuis le mois d'octobre, et qui y étaient venus sous le prétexte d'empêcher que l'ordre ne fût troublé et que, par une cause quelconque, les décisions de la Conférence de Londres relatives à l'intégrité de